

Section I : RELANCE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

RELANCE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP/179/...../F/2021-2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU.

Date de Publication : 23/.../2022

Date d'ouverture des offres : 24/.../2022

1. Objet.

L'Agence Routière du Burundi invite, par la présente relance d'Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture du matériel de bureau.

2. Financement.

Le Marché est financé par le budget général de l'Etat, exercice 2021-2022.

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

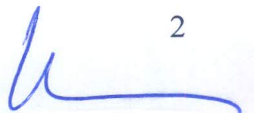
Ne peut participer à la relance d'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier de relance d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8heure à 15 heure, heure locale à l'adresse ci-après :

- Siège de l'Agence Routière du Burundi sise au Quartier KABONDO, Avenue HEHA ;
- BP : 6675 Bujumbura ;
- Tél (257) 22 22 29 40 ;
- Fax (257) 22 22 09 59 ;
- E-mail : info@agenceroutiereduburundi.bi;
- Site Web : www.agenceroutiereduburundi.bi

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de cent mille francs burundais (200 000Fbu) non remboursables, dont la moitié de cinquante mille francs burundais (100 000Fbu) versés sur le compte n° 1123/178 ouvert à la BRB au nom de l'Agence Routière du Burundi, et une autre moitié de cinquante mille francs burundais (100 000Fbu) sera versée au compte n°1101/001-04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.

 2

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres¹.

Les offres sous pli fermé parviendront à la Direction Générale de l'Agence Routière du Burundi, au plus tard le 24/3/2022 à 9 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture du matériel de bureau relatif au marché DNCMP 179/F/2021-2022, à n'ouvrir qu'en séance publique du 14/3/2022 à 9 heures 30 minutes.

Les offres seront ouvertes le 14/3/2022 à 9 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

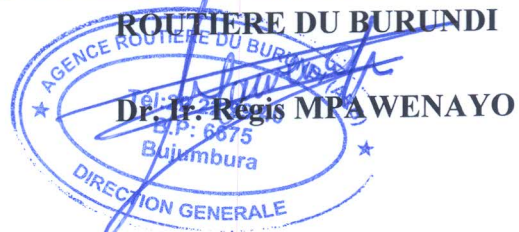
Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de micro finance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de 3 100 000FBU.

11. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un lot unique.

Fait à Bujumbura, le 15/3/2022

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
ROUTIERE DU BURUNDI



¹ Les heures limites de dépôt et d'ouverture doivent être séparées d'au moins 30 minutes et d'au plus une heure (art 131 al 8).